

Merci de nous faire parvenir les résultats des prélèvements ainsi que la copie des pages de vaccinations 24h avant la saillie
sur secretariat@harascercy.fr

Vaccinations obligatoires

Grippe et rhinopneumonie

Protocole primo vaccination avec **2 injections** espacées de 21 à 60 jours puis un **rappel tous les 6 mois**

Si rupture vaccinale : recommencer le protocole

Arterite Virale Equine (AVE)

Prélèvement à effectuer après le 1er janvier 2026



Résultats négatif par séroneutralisation ou ELISA



Si résultat positif :
2 résultats en séroneutralisation positifs stables ou déclinant à minimum 14 jours d'intervalle
Analyses à effectuer dans le même laboratoire

Métrite Contagieuse des Equidés (MCE)

Recherches Catégories	Métrite Contagieuse des Equidés	Bactériologie générale sur le col
Juments vides ou maiden	Prélèvement après le 1er janvier 2026 sur sinus et / ou fosse clitoridienne + sur col pour les juments ayant avortées ou coulées	Pour les juments saillies en 2025 et restées vides ou ayant avortées
Juments pleines ou suitées	Prélèvement après le 1er janvier 2026, à moins de 30 jours du terme ou après le poulinage sur sinus et / ou fosse clitoridienne	



Pour les juments provenant d'Italie : un test de dourine négatif vous sera demandé avant l'arrivée de la jument.

Après deux chaleurs exploitées sans résultats, un test bactériologique utérin (tous germes) pourra être exigé avant une nouvelle saillie. Toute jument dans un état sanitaire insuffisant ou présentant des signes manifestes de mauvaise santé, des écoulements utérins ou un comportement dangereux pourra être refusée, à la discrétion de la SCAECC.